

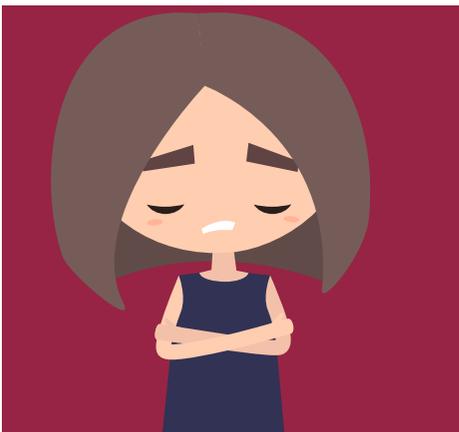
À LA UNE

La Fonction publique encore pointée du doigt !

Les agents publics ne sont pas épargnés en cette nouvelle rentrée sociale : retour du jour de carence, gel du point d'indice, diminution des effectifs, baisse des emplois aidés, hausse de la CSG insuffisamment compensée...



[Lire l'article](#)



SANTÉ

Rétablissement du jour de carence, une mauvaise piste de résolution

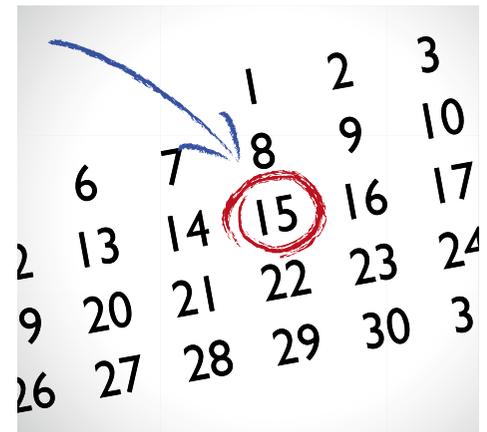
[Lire l'article](#)



MUTUELLE

Le référencement, une addition salée pour les agents

[Lire l'article](#)



RENDEZ-VOUS

Une rentrée stratégique pour la fédération

[Lire l'article](#)

À LA UNE

La Fonction publique encore pointée du doigt !



Les agents publics ne sont pas épargnés en cette nouvelle rentrée sociale : retour du jour de carence, gel du point d'indice, diminution des effectifs, baisse des emplois aidés, hausse de la CSG insuffisamment compensée... autant de sujets qui détricotent l'organisation des services publics et frappent de plein fouet les conditions de travail et le pouvoir d'achat des agents.

Le gouvernement tire à vue sur les fonctionnaires avec une rafale de mesures censées réduire le « poids » de la Fonction publique. Une nouvelle fois, le traitement des dossiers ne fait pas l'économie de l'opposition public / privé.

Comment imposer une hausse de la CSG et ne pas en prévoir une compensation équitable pour tous ? Comment imposer un jour de carence à la Fonction publique au titre de l'équité avec le secteur privé alors que plus des deux tiers des salariés ne subissent pas cette carence ? Et, ne cessons pas de le répéter, comment imposer aux employeurs privés de participer à la couverture santé de leurs salariés sans s'y obliger soi-même pour ses propres personnels ?

Autant de contradictions aux conséquences fortes en termes de cohésion sociale !

Les agents publics ne sont pas une catégorie à part susceptible d'être malmenée au gré des réformes. Pourquoi un tel traitement différencié ? Les divergences peuvent se comprendre mais, pour cela, elles doivent être fondées et expliquées !

Autant dire que l'automne 2017 ne sera pas de tout repos entre le budget de l'État, le budget Santé, les états généraux des services publics et le rendez-vous salarial du 10 octobre !

SANTÉ

Retour du jour de carence, une mauvaise piste de résolution

Un autre dossier épineux dans la pile des réformes : le retour d'un jour de carence dans la Fonction publique ! **Est-ce le remède à l'absentéisme tant décrié par certains ?** Oui, non, sûrement, absolument pas, bien évidemment... les réponses tranchées révèlent à elles seules la méconnaissance d'un sujet aux réalités pourtant complexes.

Réduire le microabsentéisme, rétablir l'équité entre le public et le privé, économiser 170 millions d'euros par an : doit-on accepter que le débat public se réduise à ces seuls objectifs gouvernementaux sans tenir compte des réalités organisationnelles, structurelles et sociologiques inhérentes à la Fonction publique et aux services publics !

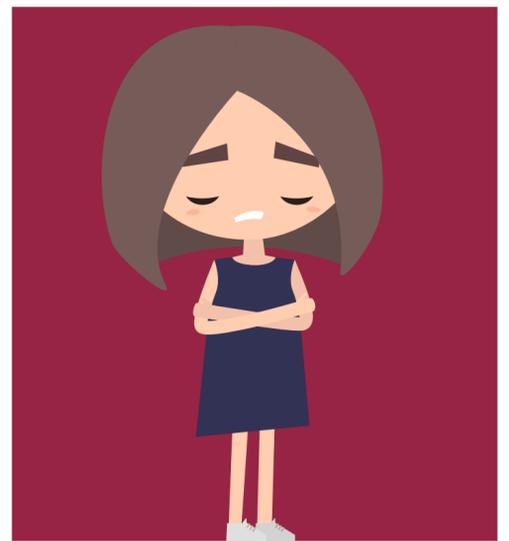
Il doit être pensé dans sa globalité, sous toutes ses facettes, et dépasser le débat réducteur

et stérile des chiffres. Pourquoi ? Car bien au-delà des chiffres, il y a des hommes et des femmes qui sont au service de l'intérêt général... pas moins de 5,4 millions d'agents !

La Fonction publique c'est :

- davantage d'astreintes, de travail le dimanche et la nuit,
- des métiers à fortes contraintes physiques,
- une population en moyenne plus âgée,
- des politiques de prévention des risques professionnels peu actives....

La MFP souhaite un réel débat sur le sujet et un approfondissement des propositions complémentaires envisagées sur la prévention et aussi l'accompagnement des fonctionnaires les plus touchés par la mise en place de la mesure.



MUTUELLE

Le référencement, une addition salée pour les agents

Alors que s'achève le référencement acte 2, la MFP dresse un premier bilan. Une question simple se pose : **quels sont les réels impacts des arbitrages ministériels sur la couverture des agents ?**

D'évidence, la seconde vague des référencements ministériels est très différente de 2007. Elle est marquée par une **volonté forte d'« ouvrir le marché de la Fonction publique d'État »**. Cet esprit de concurrence attisé par les pouvoirs publics peut paraître favorable aux agents.

Mais la réalité est tout autre !

Avec plusieurs opérateurs, la mutualisation ne peut être efficiente. Le nombre d'agents couverts sur un même champ professionnel est fractionné entre opérateurs, et la concurrence se fait au bénéfice des « bons risques ». Ce sont **les mécanismes**



de solidarité, portés par les mutuelles de fonctionnaires, qui disparaissent peu à peu au détriment des populations les plus fragiles.

On observe aussi des situations de non-sens. Certains opérateurs candidats préfèrent réduire

le contenu de leurs offres de peur d'être écartés pour non-respect des exigences ministérielles...

Comment ne pas le comprendre ?

Certains se glorifient pourtant de l'ouverture accrue de ce « marché » alors même qu'elle s'organise au détriment de la couverture des agents, au vu et au su de tous !

Au final, malgré un cadre juridique identique à celui de 2007, les orientations ministérielles, disparates et parfois confuses, détricotent les solidarités protectrices des personnels ministériels. La garantie dépendance en inclusion disparaît pour des millions d'agents. **Le modèle mutualiste global et solidaire est mis à mal.**

Dans le prolongement de cette tendance, que se passera-t-il au 3^e acte du référencement ?

AGENDA

SEPTEMBRE 2017

- 18 Réunion de travail avec les Organisations syndicales de la Fonction publique
- 26 Rendez-vous au Ministère de l'Action et des Comptes publics
- 27 Rendez-vous à la Direction de la Sécurité sociale

OCTOBRE 2017

- 9 Conseil d'administration MFP - ouverture de la période de consultation des mutuelles de l'Union sur les orientations du Projet stratégique Horizon 2020
- 16 Réunion des délégués régionaux MFP

